

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA10 26 0109

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 6 avril 2010, un premier projet de résolution (CA10 26 0109) en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-8), relativement à un projet particulier autorisant :

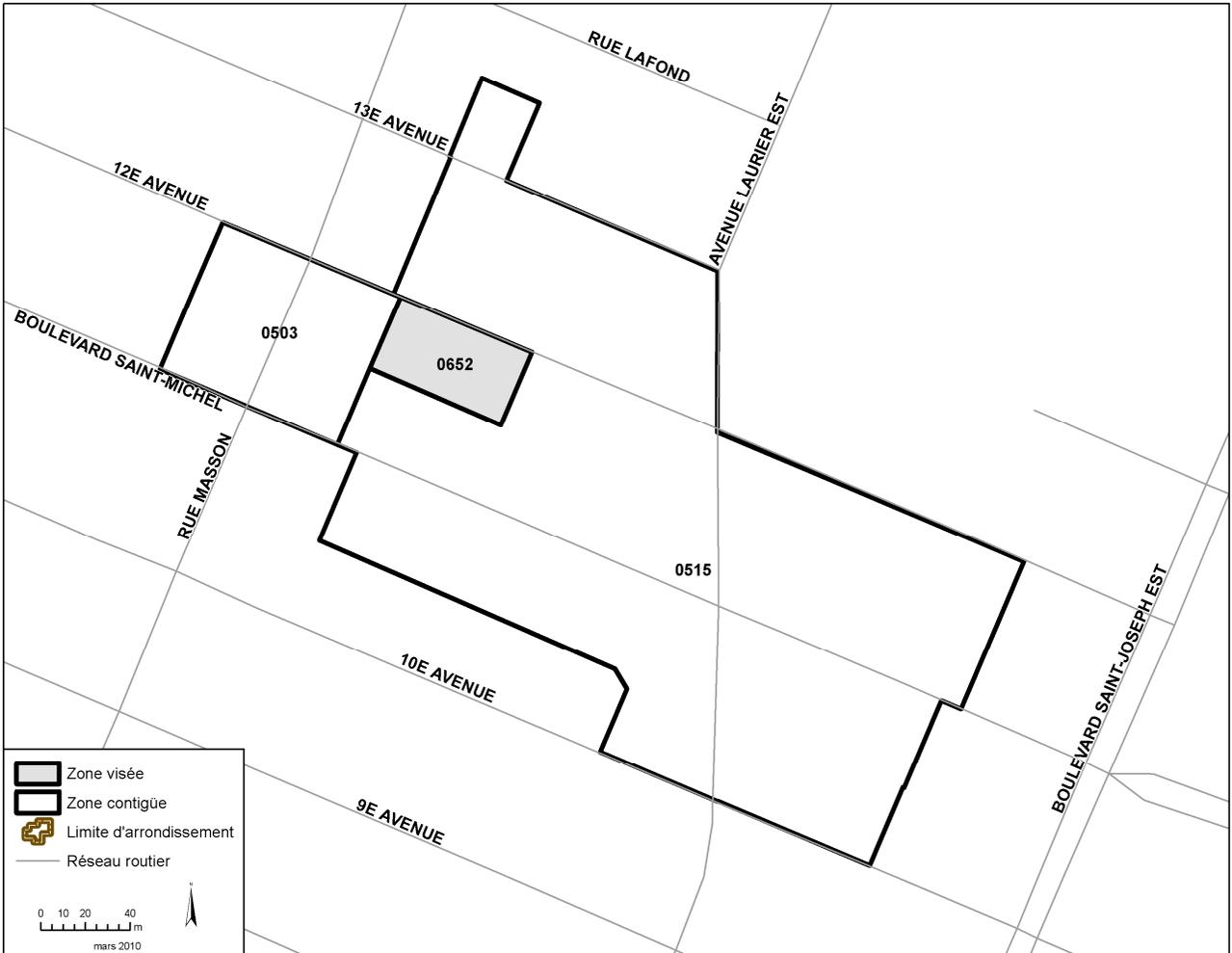
- La démolition du bâtiment situé au **5332 et 5334, 12^e Avenue** et de construire en lieu et place un bâtiment d'habitation (lot 1 588 928 du cadastre du Québec), en dérogation aux articles 52, 60, 84 et 121 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie* (01-279), relatifs à l'alignement de construction, aux escaliers en façade et à l'usage, et ce, aux conditions énoncées dans ledit projet.

Une assemblée publique de consultation sera tenue concernant ce projet de résolution le **3 mai 2010, à 18 h**, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage (salle Jean-Drapeau), en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Ce projet de résolution vise la zone 0652, ci-après illustrée :



Le projet de résolution ainsi que le plan ci-dessus sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Le présent avis est également disponible sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/rpp, en cliquant sur « Nos avis publics ».

Donné à Montréal, ce 20 avril 2010

Pierre Rochon, avocat
Secrétaire d'arrondissement